

PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 31/03/2025 à 20 h 30

L'an deux mil vingt-cinq, le trente et un mars, à vingt heures trente, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion de la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26/03/2025

Membres présents : Membres présents : **Mmes et Mrs Cyril DELGOULET, Laurent PELLERIN, Robert LEYMARIE, Yvon PICHON, Sandrine GERAUD, Arnaud BIGEAT, Christophe AUREJAC, Georgette RAFFAILLAC, Daniel LACOMBE, Isabelle BOTERF, Mathias NAVALON.**

Secrétaire de Séance : Mathias NAVALON

Rappel ordre du jour :

- 1- Désignation du secrétaire de séance
- 2- Procès-verbal de la réunion du conseil municipal en date du 4 février 2025
- 3- Délibération compte financier unique budget principal et budget annexe
- 4- Délibération affectation de résultats budget principal et budget annexe
- 5- Délibération autorisation de crédits investissement
- 6- Convention avec l'école de Cublac pour l'accueil des enfants villacois
- 7- Délibération subvention ménage transports scolaires
- 8- Décisions du maire prises dans ses délégations
- 9- Questions diverses.

1) **Désignation du secrétaire de séance :**

Mr Mathias NAVALON

2) **Approbation du procès-verbal de la réunion du CM en date du 4/02/2025**

Le Conseil valide le PV

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité et il est signé par le Maire et le secrétaire

3) **Délibération : compte financier unique (CFU) budget principal et annexe**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal les différents comptes financiers unique pour le budget de la commune et du multiple rural.

Monsieur le Maire a quitté la salle au moment des votes des 2 CFU.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Le CFU du budget principal a été validé avec un excédent de 390 700,83 €.

➤ **VALIDE** les comptes de gestion.

Pas de commentaires

Vote : Unanimité

4) **Délibération : affectation de résultats pour le budget de la commune et du multiple rural, exercice 2025**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal les affectations de résultats pour le budget de la commune et du multiple rural.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **VALIDE** les affectations de résultats.

Pas de commentaires

Vote : Unanimité

5) **Délibération autorisation de crédits investissement**

Il s'agit d'une mesure de précaution qui permet de dépenser l'équivalent d'un quart des dépenses d'investissement avant le vote du budget.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **VALIDE** les affectations de résultats.

Pas de commentaires

Vote : Unanimité

6) **Convention avec l'école de Cublac pour l'accueil des enfants villacois**

Monsieur le Maire indique au conseil qu'il y a lieu de reconduire la convention avec la commune de Cublac pour l'accueil des enfants villacois qui vont à l'école primaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **VALIDE** la convention .

Pas de commentaires

Vote : Unanimité

7) **Délibération subvention ménage transports scolaires**

Il a été décidé d'attribuer une aide pour le financement des transports scolaires à deux familles villacoises.

- **VALIDE** les subventions .

Pas de commentaires

Vote : Unanimité

8) **Décisions du maire prises dans ses délégations**

Monsieur le Maire fait part au conseil de l'achat d'un nettoyeur haute pression auprès de l'entreprise Menue Culture à Brive pour un montant de 2576.40 €

9) **Questions diverses**

Fête votive Les devis pour les jeux des jeunes ainsi que le devis du chanteur pour le marché gourmand ont été validés par le conseil. Une soirée mousse est programmée pour le samedi soir. Un autre food truck a été trouvé.

Levée de séance : 21h48

Le Maire,

Le secrétaire de séance

Laurent PELLERIN

Mathias NAVALON